

DÉPLACEMENTS

Bureau du 07/11/2023 : Délibération 6 : Convention entre Grand Lac et le Département de la Savoie relative à la prise en charge des Abonnements Scolaires Réglementés (ASR) contractés auprès de la SNCF et des frais de taxi

1 DOCUMENT - Publié le 04 décembre 2023





B_2023-11-07_DELIB06.PDF

 TÉLÉCHARGER | (PDF, 301,5 KO)

**GRAND
LAC**

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/bureau-communautaire/bureaux-communautaires-2023/bureau-communautaire-du-7-novembre-2023/deliberations/bureau-du-07-11-2023-deliberation-6-convention-entre-grand-lac-et-le-departement-de-la-savoie-relative-a-la-prise-en-charge-des-abonnements-scolaires-reglementes-asr-contractes-aupres-de-la-sncf-et-des-frais-de-taxi-dans-le-cadre-de-la-fermeture-de-la-rd-991-du-3-octobre-2022-au-16-janvier-2023-19776?>